

Changé, le 28 juillet 2015

### Séché Environnement éligible au PEA-PME

Séché Environnement (Compartiment B – ISIN : FR 0000039139 – Bloomberg : SCHP.FP – Reuters : CCHE.PA) confirme aujourd’hui être éligible au dispositif du PEA-PME, en accord avec le décret français n° 2014-283 du 4 mars 2014. Le Groupe respecte les seuils fixés par le législateur pour l’éligibilité des entreprises au PEA-PME, à savoir un effectif total de moins de 5 000 salariés et un chiffre d’affaires annuel inférieur à 1 500 million d’euros ou un total de bilan inférieur à 2 000 millions d’euros. Par conséquent, les actions de la société peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d’épargne en actions (PEA) traditionnel.

#### Contacts

##### Séché Environnement

Manuel Andersen  
Directeur des Relations Investisseurs  
+33 (0)1 53 21 53 60  
[m.andersen@groupe-seche.com](mailto:m.andersen@groupe-seche.com)

#### A propos de Séché Environnement

*Séché Environnement est l’un des principaux acteurs français de la valorisation et du traitement de tous les types de déchets (hors radioactifs), qu’ils soient d’origine industrielle ou issus des collectivités territoriales. Son outil industriel lui permet d’offrir une solution globale de haute qualité qui intègre toutes les exigences liées au respect de l’environnement.*

*Premier opérateur indépendant en France, Séché Environnement se caractérise par un positionnement original, au cœur des métiers à plus forte valeur ajoutée des marchés des valorisations et des traitements de déchets ultimes.*

*Le Groupe propose une offre intégrée de services spécialisés :*

- *les valorisations matières ou énergétique des déchets dangereux et non dangereux ;*
- *les traitements (incinération, physico-chimique ...) ;*
- *le stockage des résidus ultimes de déchets dangereux ou non dangereux,*

*Il se développe activement sur les marchés de l’externalisation de la gestion de déchets pour des clientèles de grandes collectivités et d’industriels de premier plan.*

*Séché Environnement est coté sur l’Eurolist d’Euronext depuis le 27 novembre 1997  
(Compartiment B – ISIN : FR 0000039139 – Bloomberg : SCHP.FP – Reuters : CCHE.PA)*

## Avis important

*Ce communiqué peut contenir des informations de nature prévisionnelle. Ces informations constituent soit des tendances, soit des objectifs à la date de publication du présent communiqué et ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de la Société, qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement des tendances et objectifs énoncés. Ces risques comprennent notamment ceux décrits dans le Document de Référence de la Société disponible sur son site internet ([www.groupe-seche.com](http://www.groupe-seche.com)). Ces informations ne reflètent donc pas les performances futures de la Société, qui peuvent en différer sensiblement et aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces éléments prospectifs. La Société ne prend aucun engagement quant à la mise à jour de ces informations. Des informations plus complètes sur la Société peuvent être obtenues sur son site internet ([www.groupe-seche.com](http://www.groupe-seche.com)), rubrique Information Réglementée. Ce communiqué ne constitue ni une offre de titres ni une sollicitation en vue d'une offre de titres dans un quelconque Etat, y compris aux Etats-Unis. La distribution du présent communiqué peut être soumise aux lois et règlements en vigueur en France ou à l'Étranger. Les personnes en possession du présent communiqué de presse doivent s'informer de ces restrictions et s'y conformer.*